

EXTRAIT DU REGISTRE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

DES

Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de MERIGNAC

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

MAIRIE DE
MERIGNAC

16 NOV. 2016

L'an 2016, le 07 du mois de NOVEMBRE à 18h00

Bureau du Courrier

Objet :
MOTION SUR LA
DEFENSE DU SERVICE
POSTAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur ANZIANI, Maire

pour la session ordinaire

PRESENTS : 40

Le nombre de
Conseillers
en exercice est de : 49

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, Gérard CHAUSSET, Cécile SAINT-MARC, Jean Marc GUILLEMBET, Anne-Eugénie GASPARD, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël GIRARD, Régine MARCHAND, David CHARBIT, Fatou DIOP, Mauricette BOISSEAU, Jean Claude PRADELS, Michèle COURBIN, Jean-Michel BERTRAND, Joëlle LEAO, Claude MELLIER, Martine BERJOT, Lionel AZOUGALHI, Mélanie SARGEAC, Monique POITREAU, Léna BEAULIEU, Pierre GIRARD, Martine CHAPEYROU, Gwenaëlle GIRARD, David VALADE, Anne COUPLAN, Alain LAMAISON, Catherine DARTEYRE, Rémi COCUELLE, Hélène DELNESTE, Christophe VASQUEZ, Catherine TARMO, Elisabeth LACROIX-RAUX, Jean Pierre BRASSEUR, Marie Noëlle VAILLANT, Philippe BRIANT, Marie CHAVANE, Jean Luc AUPETIT

Affiché le :

08 NOVEMBRE 2016

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 9

Mesdames, Messieurs : Daniel MARGNES à Mauricette BOISSEAU, Alain CHARRIER à Cécile SAINT-MARC, Valéry LAURAND à Anne-Eugénie GASPARD, Marie-Christine EWANS à Jean Marc GUILLEMBET, Stéphane GASO à Gérard CHAUSSET, Christine PEYRE à Hélène DELNESTE, Thierry MILLET à Rémi COCUELLE, Bernard LE ROUX à David CHARBIT, René SABA à Fatou DIOP

SECRETARE DE SEANCE : Madame Cécile SAINT-MARC

Vu la loi n° 2010-123 du 9 février 2010 relative à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales,

Vu la lettre adressée le 10 octobre 2016 par le Maire de Mérignac au Président directeur général de la Poste,

Considérant que La Poste, société anonyme à capitaux publics, est une entreprise prestataire des missions d'intérêt général que sont le service universel postal, la contribution à l'aménagement et au développement du territoire, le transport et la distribution de la presse ainsi que l'accessibilité bancaire ;

Considérant que l'organisation territoriale du réseau postal revêt une dimension sociale importante qui permet l'accès universel à ces services publics locaux essentiels, dépassant ainsi la seule logique de rentabilité et de performance économique ;

Considérant que la répartition géographique du réseau postal ne peut ignorer les programmes de construction de logements et la croissance démographique des quartiers concernés par des décisions de fermeture de bureau à contre sens du développement urbain de la commune ;

Le Conseil municipal :

Rappelle avec force son attachement au service public postal et son rôle essentiel en matière de cohésion sociale et territoriale ;

Déplore le caractère tardif de l'information sur la fermeture du bureau de Poste de Chemin Long, annoncée par voie d'affichage quelques jours avant la fermeture définitive, ainsi que l'absence totale de concertation préalable à cette décision ;

Exprime sa plus vive inquiétude concernant l'avenir des bureaux du Burck, de Montesquieu et d'Arlac ;

Demande à l'entreprise La Poste de tenir compte des difficultés dans lesquelles elle place les plus fragiles des bénéficiaires de son service bancaire qui ne seront pas en mesure de se rendre dans les bureaux centraux trop éloignés de leur domicile et déjà quasi saturés en termes d'activité et des besoins des commerces et entreprises, attentifs à un service de proximité,

Demande que La Poste reconsidère sa décision de fermeture du bureau de Chemin Long afin d'assurer la continuité des missions d'intérêt général dont elle a la charge et s'engage dorénavant dans une démarche de concertation avec les usagers et les acteurs publics institutionnels.

ADOpte A l'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 07 novembre 2016



Alain Anziani
Le Maire

Alain ANZIANI
Sénateur de la Gironde